

## Liens entre droit de l'urbanisme et droit civil : questions choisies

---

*Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs d'une étude notariale*

Les liens entre le droit civil et le droit de l'urbanisme, voire le droit administratif au sens large, sont particulièrement nombreux et peuvent avoir un impact dans le cadre de la pratique notariale.

Qu'en est-il ainsi des troubles anormaux du voisinage ou du respect des droits civils de tiers (droit de propriété, servitudes, ...) en cas d'octroi d'une autorisation administrative telle qu'un permis ? Les bénéficiaires du permis ont-ils tous les droits ?

Qu'en est-il en cas de discussions portant notamment sur le bornage d'un terrain ?

Qu'en est-il de la responsabilité des divers intervenants, dont notamment du notaire en cas de cession d'un bien ? Quelles informations sont importantes ?

De manière plus générale, en cas de vente immobilière, quels sont les points d'importance à vérifier et/ou à prendre en compte, tant sous l'angle civil qu'urbanistique ?

Voici quelques questions qui seront traitées par Me Francis HAUMONT et Me Fabrice EVRARD dans le cadre de cette formation interactive.

### Orateur :

- ◆ **Maître Francis HAUMONT & Maître Fabrice EVRARD**, associés au sein du cabinet d'avocats HSP

### Dates et lieux :

- ◆ **Le jeudi 9 octobre 2025** au Château de Lonzée, Gembloux
- ◆ **Le mardi 4 novembre 2025** au Château du Val Saint Lambert, Seraing
- ◆ **Le mardi 4 novembre 2025 en WEBINAIRE** depuis le Château du Val Saint Lambert, Seraing

### Président :

**Maitre Aurélie Nottet** présidera le 4 novembre à Seraing

## Horaire formation en présentiel et **webinaire interactif**

12h30 à 13h30	Accueil autour d'un lunch léger
13h30 à 13h45	Introduction par le Président
13h45 à 15h30	Début de la formation
15h30 à 16h00	Pause-café
16h00 à 17h30	Seconde partie de la formation
17h30 à 18h30	Apéro de clôture et networking

## Tarif

Le prix de la formation est fixé à **427 € HTVA par demi-journée**. Une réduction est accordée pour les inscriptions simultanées de plusieurs participants d'une même étude. Dans ce cas, une facture commune sera émise au tarif réduit de **320 € HTVA par participant**.

## Participation

Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs de notaires. Le nombre de participants est limité afin de vous permettre d'avoir une réelle interaction avec les orateurs.

## Agréation

Cette formation a été agréé par la Chambre Nationale des Notaires sous le numéro 619232 et vous donne droit à 3,5 points.

## CARTE-REPONSE

## KnopsEdu

### Données de facturation :

Étude : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : .....  
E-mail : .....  
Numéro de TVA : .....

**Coordonnées des participants** (merci de préciser l'adresse mail à laquelle envoyer le lien de connexion, et l'adresse postale à laquelle envoyer le livre) :

Nom du participant 1 : .....  
Adresse e-mail du participant 1 : .....  
Adresse postale du participant 1 : .....  
Nom du participant 2 : .....  
Adresse e-mail du participant 2 : .....  
Adresse postale du participant 2 : .....

- Inscription pour la formation du **9 octobre 2025 à Gembloux (Château de Loncée)**
- Inscription pour la formation du **4 novembre 2025 à Seraing (Val Saint Lambert)**
- Inscription pour la formation du **4 novembre 2025 en webinaire interactif**

*Prix standard pour une inscription : **427 € HTVA**. Inscription groupée : un tarif préférentiel est proposé à **320 € HTVA par participant** pour toute inscription simultanée de plusieurs personnes d'une même étude. Une facture commune sera émise au tarif réduit. L'inscription inclut un lunch léger et l'ouvrage de la formation, d'une valeur de 83 €.*

*Toute annulation doit se faire dans un délai de minimum 10 jours avant la date de la formation. En cas de maladie ou d'empêchement après ce délai, vous pourrez vous faire remplacer par un collaborateur.*

**Dans le cas où la formation ne pourrait pas se poursuivre physiquement, nous vous proposerons cette formation à distance au moyen d'un webinaire interactif. Votre inscription sera convertie automatiquement.**

**« Liens entre droit de l'urbanisme et droit civil : questions choisies »**

### Comment s'inscrire ?

- [www.knopsublishing.be](http://www.knopsublishing.be)
- Envoyez-nous votre carte-réponse par mail à [info@knopsublishing.be](mailto:info@knopsublishing.be)
- via QR-code

